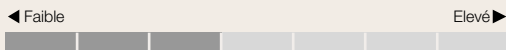


Rapport risque / performance



Politique d'investissement

Le compartiment investit essentiellement dans des obligations à taux d'intérêt fixe ou variable et dans des obligations convertibles libellées en USD, émises par des émetteurs de premier ordre. Son principal objectif est la recherche d'un rendement régulier.

Commentaire de gestion

Aux Etats-Unis, le rendement à l'échéance de l'emprunt du Trésor à dix ans est passé de 0,68% à 0,91% sur le dernier trimestre de l'année 2020. Cette hausse des rendements s'est faite dans un contexte de retour de l'inflation à la suite du choc enregistré sur les deux premiers trimestres de l'année. La progression favorable des différentes statistiques économiques permet de confirmer un retour progressif de l'activité économique. L'élection de Joe Biden à la Maison-Blanche permet d'entrevoir un programme de dépense publique qui confirmera la relance. Le taux de chômage qui avait atteint un pic en avril dernier à plus de 20% se situait à 11,7% au 31 décembre dernier.

La reprise de l'économie américaine devrait continuer. Les pressions inflationnistes continueront de s'inscrire à la hausse. La Réserve fédérale américaine maintiendra sa politique monétaire actuelle encore un certain temps ce, d'autant plus qu'à présent son objectif est de permettre à l'inflation d'avoisiner une moyenne de 2% sur plusieurs années. Cette dernière pourra donc passer au-dessus des 2% temporairement.

Fonds obligataire

Horizon d'investissement minimum : > 2 ans

Situation au 21/04/2021

Performance

Performance annualisée depuis le lancement 16/09/1988 : **+ 4,43 %**





	Depuis le 01/01/2021	2020	2019	2018	2017	2016	Depuis le lancement
■ Fonds (%)	-1,91	6,02	5,20	-0,47	2,26	0,53	272,07
■ Indice ¹ (%)	-1,71	6,88	7,67	-1,05	3,55	2,20	275,56

¹ = Morningstar - USD Diversified Bond (USD)

Composition du portefeuille

Répartition par instrument

Obligations	95,85 %	
Liquidités	4,15 %	

Principales positions

US Treasury Note Series B-2029 2019 2.625% 15-02-2029	7,95 %
US Treasury Note Series F 2024 2014 2.25% 15-11-2024	7,75 %
US Treasury Note Series E 2025 2015 2% 15-08-2025	7,67 %
US Treasury Note Series AF 2024 2019 1.5% 31-10-2024	7,54 %
US Treasury Note 2019 1.625% 30-11-2026	7,53 %

Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Pays d'enregistrement

AT, BE, CH, DE, DK, ES, FI, FR, GB, IT, LU, NL,
NO, PT, SE, SG

Publications de la VNI

www.blfunds.com, www.bli.lu, Fundinfo.com, De
Tijd, L'Echo, Luxemburger Wort

Informations générales

Date de lancement	16/09/1988	Dernière mise à jour	23/04/2021
Devise	USD	Commission de gestion	0,60 %
Actifs nets (Mio)	USD 137,84	Droits d'entrée max.	5,00 %
Calcul de la VNI	Chaque jour ouvré	Droits de sortie	0,00 %
VNI CAP (21/04/2021)	USD 1 377,02	ISIN CAP	LU0093570926
VNI DIS (21/04/2021)	USD 274,67	ISIN DIS	LU0093570843
Frais Courants	0,80 %	Duration	4,48

DISCLAIMER

Le terme "fonds" est utilisé comme terme générique pour des compartiments de SICAV. Le fonds concerné est sans échéance prédéterminée ni protection du capital. BL est une SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois gérée par BLI - Banque de Luxembourg S.A. (ci-après "BLI"), société de droit luxembourgeois.

Le présent document est destiné à des fins strictement promotionnelles. Les informations et opinions émises ne doivent donc pas être considérées comme des conseils juridiques ou fiscaux, ni comme une sollicitation ou recommandation à l'investissement. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif, ne valent que pour le moment où elles ont été données et peuvent être mises à jour ou modifiées sans avis préalable.

La responsabilité de Banque de Luxembourg S.A., sa Succursale de Belgique, et BLI (ci-après ensemble "la Banque") ne saurait être engagée ni par ces informations ni par les décisions qu'une personne, cliente ou non de la Banque, pourrait prendre sur leur fondement, cette personne conservant le contrôle de ses décisions. Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer qu'il comprend tous les risques associés à ses décisions d'investissement et ne doit décider d'investir qu'après une réflexion approfondie, avec l'assistance de ses propres conseillers, sur l'adéquation entre ses investissements et sa situation financière particulière, en tenant notamment compte des aspects juridiques, fiscaux ou comptables et des contraintes ou restrictions légales et réglementaires potentielles relatives à l'opération envisagée. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, l'exactitude, la validité, la justesse ou l'exhaustivité des appréciations et attentes fondées sur la base des informations communiquées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Banque n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le rendement de ces valeurs dans l'avenir. Tout investissement implique des risques pouvant inclure des pertes de capital.

Les souscriptions des parts de fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du dernier rapport semestriel et annuel et, s'agissant d'un OPCVM, du document d'information clé pour l'investisseur ("DICI", "Key Investor Information Document - KIID"), lequel **doit être attentivement lu avant toute décision d'investissement**. Le prospectus ainsi que le KIID mentionnent les caractéristiques, les coûts et les risques liés au fonds. Ces documents sont mis à disposition de manière permanente et sans frais, notamment en français, néerlandais, allemand et anglais par la Banque en son siège ainsi que dans tous ses centres de banque privée. Le DICI/KIID pourra être consulté via le site internet public de la Banque www.banquedeluxembourg.com

Il est interdit de reproduire, de transmettre, de distribuer, de diffuser le présent document, et les informations qu'il contient, sans accord préalable explicite et écrit de la Banque.

INFORMATIONS LEGALES POUR LA BELGIQUE

Taxe applicable à un résident belge (personne physique ou personne morale) - Taxe sur les opérations de bourse sur les rachats de parts de capitalisation: 1,32% (max 4.000 EUR) - Les parts de distribution ne sont pas soumises à la TOB - Précompte mobilier des parts détenues sur un compte ouvert auprès de la Succursale de Belgique : 30 % sur les distributions (Parts de distribution A) et sur la partie de la plus-value assimilée à un intérêt lors de rachat de parts de capitalisation (part B) des compartiments investis à plus de 10 % en créance - Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Traitement des plaintes - Service Interne : Banque de Luxembourg, Succursale de Belgique, par courrier à son siège ou par email : Reclamations@bdlux.be - Service externe : Service de Médiation Banques-Crédits-Placements, par courrier : Rue Belliard 15-17, boîte 8 B-1040 Bruxelles ou par email : ombudsman@ombfin.be.

INFORMATIONS LEGALES POUR LA SUISSE

Les documents légaux relatifs au fonds décrit dans le présent document peuvent être obtenus gratuitement auprès de CACEIS (Switzerland) S.A., 7-9 Chemin de Précoissy, CH-1260 Nyon, Suisse, qui agit en tant que représentant de la SICAV en Suisse, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux. La SICAV a désigné Banque CIC (Suisse) SA, Marktplatz 13, CH-4001 Bâle, Suisse en tant que service de paiement en Suisse.

Dernière mise à jour : 31/08/2016